

## Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

### GROUPAMA SELECTION MULTISTRATEGIES (compartiment de l'OPCVM GROUPAMA SELECTION)

R, C - Code ISIN : FR0013383742

Ce compartiment est géré par Groupama Asset Management. Il est soumis au droit français.

#### Objectifs et politique d'investissement

##### Objectif de gestion :

L'objectif de gestion du compartiment est de rechercher à valoriser le capital sur un horizon de placement de recommandé de 5 ans au travers d'une gestion discrétionnaire et d'une allocation d'actif dynamique. L'allocation d'actif sera pilotée avec une volatilité maximum de 10% qui correspond à une exposition cible aux marchés actions comprise entre 0% et 50 % de l'actif net ainsi qu'une exposition cible aux marchés de taux également entre 0 % et 50 % de l'actif net..

##### Indicateur de référence :

Le caractère diversifié et discrétionnaire du compartiment et son allocation dynamique rendent inapplicable une comparaison a priori avec un indicateur de référence.

Le compartiment a pour objet la constitution et la gestion d'un portefeuille d'allocation dynamique via une sélection d'OPC actions et taux investis sur les marchés financiers internationaux.

L'allocation d'actif sera pilotée avec une volatilité maximum de 10% qui correspond à une exposition aux marchés actions comprise entre 0% et 50 % en cible, avec la possibilité d'aller jusqu'à 100% de l'actif net. Cette dernière exposition pourra être réalisée lorsque les conditions de marché seront jugées favorables aux marchés actions. L'exposition aux marchés de taux sera comprise entre 0 et 100% de l'actif net, avec une exposition cible également comprise entre 0 % et 50 % de l'actif net.

Le compartiment investit principalement dans des OPC mettant en œuvre une allocation dynamique entre les marchés financiers internationaux d'actions et de taux. Le gérant sélectionne les OPC sous-jacents du portefeuille pour la qualité de leur gestion patrimoniale et favorise les gérants qui adoptent une approche prudente, opportunistes et asymétriques

Au travers des OPC détenus le compartiment pourra être exposé jusqu'à 100 % de l'actif net au risque de change.

##### Univers d'investissement :

Le compartiment pourra être investi, au travers d'OPC, sur l'ensemble des classes d'actifs (actions, produits de taux dont monétaires ou proposant une gestion diversifiée notamment dans des fonds utilisant des stratégies de performance absolue ou patrimoniales) sans contrainte d'exposition a priori, soit dans une fourchette de 0 à 100 % de l'actif. Le compartiment pourra également être investi au travers des OPC détenus sur les actions de petite taille de capitalisation, et sur les actions des marchés émergents.

##### Sélection des OPC :

Le process de sélection des OPC repose sur deux approches successives :  
- une première étape quantitative où la performance corrigée du risque des OPC est analysée par rapport aux OPC pairs ;

- une deuxième étape qualitative consistant à échanger avec les gestionnaires et à évaluer leur processus de gestion. La phase de sélection se solde par la notation formelle des OPC préalablement à tout investissement. Ces notations sont ensuite revues périodiquement et les OPC sous-jacents font l'objet d'un suivi mensuel de leurs performances.

A l'issue de ces deux étapes, une note globale est établie pour chaque OPC, reprenant une synthèse des critères quantitatifs et qualitatifs. Cette note est susceptible d'évoluer dans le temps.

Ce process de sélection s'appliquera aussi bien à des OPC internes qu'à des OPC externes.

Le compartiment pourra détenir jusqu'à 100% de l'actif net en parts ou actions d'OPC.

Le compartiment pourra intervenir sur des instruments dérivés négociés sur des marchés réglementés organisés et de gré à gré pour exposer, couvrir ou arbitrer le portefeuille tant au risque de taux, au risque de crédit ainsi qu'au risque actions ou de change dans la limite d'un engagement maximum d'une fois l'actif net du compartiment. Le gérant utilisera ces instruments afin d'intervenir rapidement sur les marchés pour un réglage d'exposition aux risques d'actions, de taux, de crédit ou de change sans rechercher de surexposition aux marchés.

Afin de gérer la trésorerie, le compartiment pourra effectuer des dépôts, utiliser des OPC monétaires et, de manière exceptionnelle et temporaire, effectuer des emprunts d'espèces

**Affectation des sommes distribuables :** Capitalisation

**Durée de placement minimum recommandée :** 5 ans.

Vous pouvez obtenir le remboursement de vos parts de façon quotidienne, selon les modalités décrites ci-dessous.

**Heure limite de centralisation des ordres de rachats :** Tous les jours ouvrés jusqu'à 09:30, heure de Paris.

**Heure limite de centralisation des ordres de souscriptions :** Tous les jours ouvrés jusqu'à 09:30, heure de Paris..

**Fréquence de valorisation :** Chaque jour de bourse excepté les jours fériés légaux (bourse de Paris).

#### Profil de risque et de rendement



Cet indicateur permet de mesurer le niveau de volatilité et le risque auquel votre capital est exposé.

Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.

La catégorie de risque associée à cet OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Le compartiment a un niveau de risque de 4, en raison de son exposition au risque de taux ainsi qu'au risque actions.

Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Les risques importants pour le compartiment non pris en compte dans l'indicateur sont :

- **Risque de crédit :** Une éventuelle dégradation de la signature ou défaillance de l'émetteur peut avoir un impact négatif sur le cours du titre.
- **Risque de contrepartie :** Il s'agit du risque de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement pouvant entraîner une baisse de la valeur liquidative.
- **Risque lié à l'utilisation des instruments financiers dérivés :** Elle pourra tout aussi bien augmenter que diminuer la volatilité du compartiment. En cas d'évolution défavorable des marchés, la valeur liquidative pourra baisser.

## Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du compartiment y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

### Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

<b>Frais d'entrée</b>	<b>4,00 %</b>
<b>Frais de sortie</b>	<b>Néant</b>

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi ou ne vous soit remboursé.

### Frais prélevés par l'OPCVM sur une même année

<b>Frais courants</b>	<b>1,45 %</b>
-----------------------	---------------

### Frais prélevés par l'OPCVM dans certaines circonstances

<b>Commission de surperformance</b>	<b>Néant</b>
-------------------------------------	--------------

**Les frais d'entrée et de sortie** affichés sont des frais maximum. Dans certains cas, les frais payés peuvent être inférieurs. Vous pouvez obtenir plus d'information auprès de votre conseiller financier.

**Les frais courants** communiqués sont des frais estimés, cette catégorie d'actions n'étant pas activée. Les frais courants réels seront calculés sur la base des chiffres de l'exercice qui va clôturer le 29 septembre 2023.

- les commissions de surperformance
- les frais d'intermédiation, à l'exception des frais d'entrée et de sortie payés par le compartiment lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.

Pour plus d'information sur les frais du compartiment, veuillez vous référer aux rubriques des frais du prospectus, disponible sur le site internet [www.groupama-am.com](http://www.groupama-am.com).

## Performances passées

Votre catégorie d'actions ne dispose pas encore de donnée sur une année civile complète pour permettre l'affichage du diagramme de ses performances.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Date de création du compartiment : 13 décembre 2018.

## Informations pratiques

Forme juridique : Sicav à compartiments de droit français, cette catégorie d'actions est réservée aux investisseurs souscrivant via des distributeurs ou intermédiaires fournissant un service de conseil au sens de la réglementation européenne MIF2, une gestion individuelle de portefeuille sous mandat et lorsqu'ils sont exclusivement rémunérés par leurs clients.

Nom du dépositaire : CACEIS Bank

Nom du centralisateur : Groupama Asset Management pour les actions à inscrire ou inscrites au nominatif pur et CACEIS Bank pour les actions à inscrire ou inscrites au porteur ou au nominatif administré.

Le prospectus de cet OPCVM et les derniers documents annuels et périodiques sont disponibles sur le site internet [www.groupama-am.com](http://www.groupama-am.com) et peuvent être adressés sur simple demande écrite du porteur auprès de Groupama Asset Management, 25 rue de la Ville l'Evêque - 75008 PARIS - France.

La valeur liquidative est disponible sur le site internet [www.groupama-am.com](http://www.groupama-am.com) et sur simple demande auprès de Groupama Asset Management.

Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de catégorie d'actions du compartiment peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès de votre conseil. Le régime fiscal des porteurs français assimile le passage d'une catégorie d'actions à l'autre ou d'un compartiment à l'autre à une cession susceptible d'imposition au titre des plus-values.

Les détails de la politique de rémunération actualisée sont disponibles sur le site internet de Groupama Asset Management [www.groupama-am.fr](http://www.groupama-am.fr).

La responsabilité de Groupama Asset Management ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

Ce compartiment est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Groupama Asset Management est agréée en France et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 25 novembre 2022.